

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

XXXXXXXXXX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/029

DATE DE CONVOCATION : 30 juin 2020	L'an deux mille vingt Le 04 juillet à 10 heures 30 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Halle des Sports du Complexe Sportif en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 30 juin 2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Etaient présents : Jean-Pierre LAIGNEAU – Marie-Agnès BOUYSSOU – Virginie OKS – Alain ADICEOM – Apolline THOUMELIN – Fabien VIAL – Virginie ALBAR – Jean-Michel CHARLES – Eva SEGUY – Adrien PERRET – Sophie BASTIDE-LE DU – Philippe DESTISON – Christine HANON-BATIOT – Laurent BARBOTIN – Fabienne SACCHET – Arthur ROUYER – Corinne HOUZIAUX – Eric NONON – Fatima GUERROUACHE – Jean-Yves MORIN – Olivier HARDOUIN – Emmanuelle VENDEUVRE – Dominique JOURDAN Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 23	
VOTANTS : 24	Etaient absents : Pierre-François DEGAND – Christine ASHWORTH – Jean-Luc BIANCHI – Katia LEFEUVRE – Laurent MAGLIA
	A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Jean-Pierre LAIGNEAU

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,

CONSIDERANT qu'après le renouvellement général des Conseils Municipaux, les Adjointes sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT qu'après un appel de candidatures, seule la liste « Bien Vivre à Villennes Autrement » a présenté une candidature aux fonctions d'adjoints,

CONSIDERANT qu'il a été procédé au vote et qu'ainsi chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé. Après le bon déroulé des opérations de vote et le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 24
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 12
- Résultats : 24 suffrages pour la liste « Bien Vivre à Villennes Autrement »

CONSIDERANT le résultat du scrutin, la liste candidate « Bien Vivre à Villennes Autrement », ayant obtenu la majorité absolue des voix du Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20200704-2020-029
-DE
Date de réception préfecture : 20201007

PROCLAME élus en qualité d'Adjoint(e)s au Maire les conseillers suivants :

Ordre 1 : Marie-Agnès BOUYSSOU

Ordre 2 : Olivier DAESCHNER

Ordre 3 : Eva SEGUY

Ordre 4 : Jean-Michel CHARLES

Ordre 5 : Virginie OKS

Ordre 6 : Alain ADICÉOM

Ordre 7 : Virginie ALBAR

Ordre 8 : Adrien PERRET

Pour extrait conforme



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 06 juillet 2020

Le Maire,
Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20200704-2020-029
-DE
Date de réception préfecture : 20200710